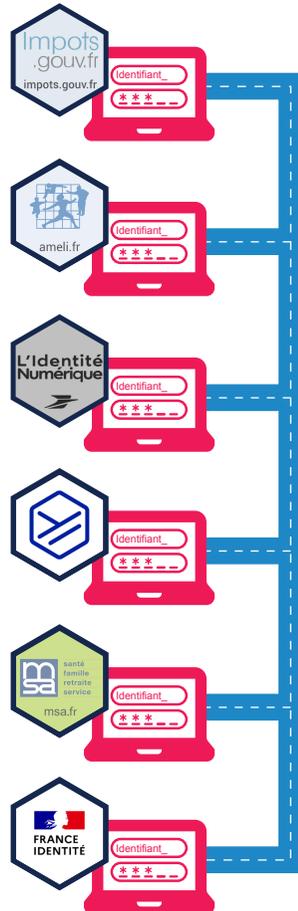
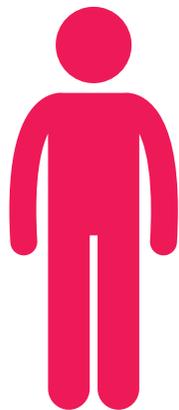


FRANCECONNECT, C'EST QUOI ?

FranceConnect permet de **se connecter à un ensemble de sites administratifs en utilisant un seul identifiant / mot de passe.**

Vous choisissez l'identifiant / mot de passe d'une administration dont vous êtes déjà utilisateur (parmi les 6 proposés).

Cet identifiant / mot de passe vous ouvre l'accès à un ensemble de sites administratifs.



 PAPIERS - CITOYENNETÉ <ul style="list-style-type: none">État civilPasseportÉlectionsCarte d'identité...	 FAMILLE <ul style="list-style-type: none">Allocations familialesNaissanceMariagePacsScolarité...	 SOCIAL - SANTÉ <ul style="list-style-type: none">Carte vitaleChômageHandicapRSAPersonne âgées...	 TRAVAIL <ul style="list-style-type: none">CDDConcoursRetraiteDémissionPériode d'essai...	 LOGEMENT <ul style="list-style-type: none">Allocations logementPermis de construireLogement social...
 TRANSPORTS <ul style="list-style-type: none">Carte grisePermis de conduireContrôle techniqueInfractions...	 ARGENT <ul style="list-style-type: none">Crédit immobilierImpôtsLivret AAssurance...	 JUSTICE <ul style="list-style-type: none">Casier judiciairePlainteAide juridictionnelleSaisie...	 ÉTRANGER <ul style="list-style-type: none">Titres de séjourAttestation d'accueilRegroupement familial...	 LOISIRS <ul style="list-style-type: none">AnimauxPermis bateauTourismePermis de chasser...

SE CONNECTER À FRANCECONNECT

S'ASSURER DE :



1 60 04 25 311 114 26

Posséder un numéro de sécurité sociale commençant par 1 ou 2

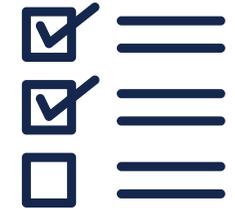
Posséder ou créer un compte opérationnel auprès d'un des fournisseurs d'identité suivants :



Se rendre sur le site administratif de la démarche à effectuer



Choisir le fournisseur d'identité où l'on possède un compte



Effectuer sa démarche

1

2

3

4

5

6



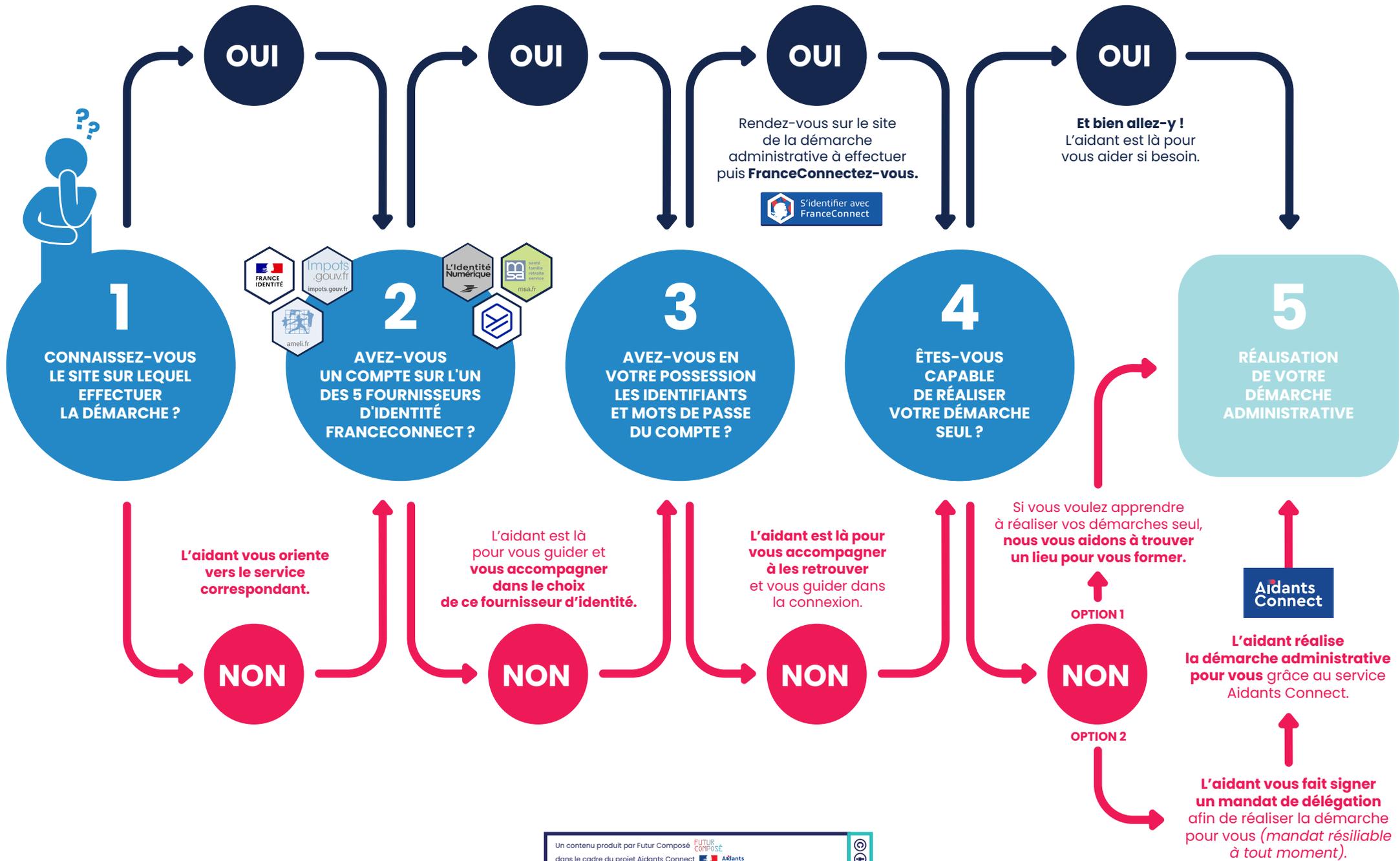
Cliquer sur le bouton « S'identifier avec FranceConnect »



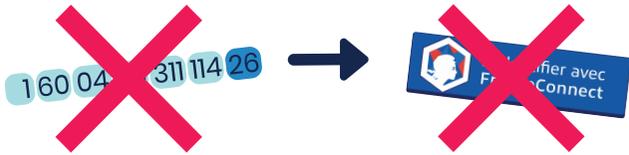
Saisir ses identifiants



VOUS AVEZ UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE À RÉALISER



POUR LES USAGERS QUI NE PEUVENT PAS SE FRANCECONNECTER



Si un usager ne possède pas de numéro de sécurité sociale, **il ne pourra pas se FranceConnecter.**



→ 160 04 25 311 114 26

Le numéro de sécurité sociale correspond au numéro d'inscription au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP), tenu par l'INSEE, et qui recense les personnes.



Les personnes nées en France sont inscrites au RNIPP dès leur naissance. **Si vous êtes face à un usager qui est né à l'étranger et n'est pas inscrit au RNIPP, il faut l'orienter vers l'organisme référent, en fonction de son profil.**



Né à l'étranger et demandeur d'asile

Caisse primaires d'assurance maladie...

... ou autres organismes via des assistants sociaux pour permettre à ces usagers de se faire immatriculer (ils seront ensuite gérés par la CNAV)



Né à l'étranger et salarié ou inactif

CPAM ou CAF du département où la personne exerce ou réside



Né à l'étranger et salarié agricole ou exploitant

MSA



Né à l'étranger et travailleur indépendant

CPAM



Né à l'étranger et fonctionnaire civil ou militaire, SNCF...

Régime spécial



Né et vit à l'étranger et sollicite le paiement d'une pension de réversion

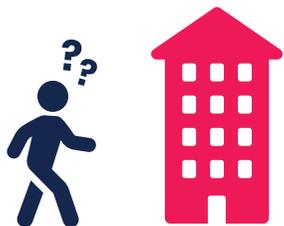
Carsat, caisse de retraite complémentaire, MSA ou autre dont dépendait le défunt.

La connexion FranceConnect est désactivée pour des raisons de sécurité, il est donc impossible de se connecter au nom du défunt.



AIDANTS CONNECT, C'EST QUOI ?

Aidants Connect permet à **des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques**. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.



Je me rends dans un lieu d'accompagnement pour me faire aider dans la réalisation de mes démarches administratives en ligne.



Ai-je un compte auprès d'un des 6 fournisseurs d'identité FranceConnect ? Si ce n'est pas le cas, l'aidant m'aide à en créer un.



L'aidant et moi définissons le périmètre des démarches pour lesquelles je souhaite être accompagné.



Grâce à son compte Aidants Connect, l'aidant réalise la démarche en ligne à ma place.

Aidants Connect facilite cet accompagnement sur tous les sites de démarches accessibles via FranceConnect.



L'aidant me fait signer en ligne un mandat et me remet une version papier.

JE SIGNE UN MANDAT



En signant ce mandat,
J'AUTORISE L'AIDANT :

- ➔ **À réaliser pour mon compte mes démarches administratives** en ligne, dans le périmètre et la durée fixés ensemble.
- ➔ **À utiliser mes données personnelles** pour réaliser les démarches concernées.



En signant ce mandat,
JE M'ENGAGE À :

- ➔ **Donner des informations administratives justes à l'aident.**



En signant ce mandat,
JE SUIS ASSURÉ QUE :

- ➔ **Mes données personnelles seront utilisées uniquement pour les démarches concernées.**
- ➔ **Je pourrai avoir accès à l'ensemble des utilisations de ce mandat.**
- ➔ **Je peux résilier mon mandat à tout moment** en utilisant le formulaire mis à ma disposition lors de la signature du mandat.
- ➔ **Mes informations personnelles sont enregistrées de manière sécurisée.**



VOUS AVEZ DIT « DONNÉE PERSONNELLE » ?

Une donnée personnelle est une information qui permet d'identifier une personne physique directement (nom, prénom) ou indirectement (numéro de sécurité sociale, adresse postale...).



VOS DONNÉES PERSONNELLES

Avec ces données courantes, on peut vous identifier :

- à partir d'une seule donnée (Ex : nom)
- à partir du croisement d'un ensemble de données (Ex : une femme vivant à telle adresse, née tel jour et membre dans telle association)

Votre consentement est toujours nécessaire pour la collecte de ces données.

VOS DONNÉES PERSONNELLES SENSIBLES

concernent votre origine ethnique ou raciale, vos opinions politiques, vos convictions religieuses ou philosophiques, votre santé ou encore votre orientation ou vie sexuelle.

La collecte de ces données est interdit sauf cas exceptionnel. Votre consentement sera toujours obligatoire.

VOS DONNÉES PERSONNELLES NÉCESSITANT D'ÊTRE VIGILANT-E

Comme votre numéro de sécurité sociale, un casier judiciaire ou encore une décision de justice...

Encadrées par d'autres cadres juridiques en plus du RGPD, ces données personnelles, non sensibles, doivent être communiquées avec attention.



LE RGPD PROTÈGE MES DONNÉES PERSONNELLES

Quand vous payez en ligne sur un site marchand

Quand vous réalisez une démarche administrative

Quand vous utilisez la géolocalisation sur votre smartphone

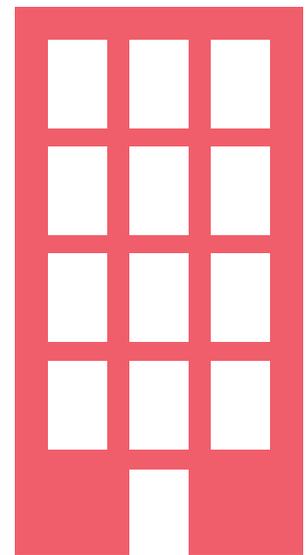
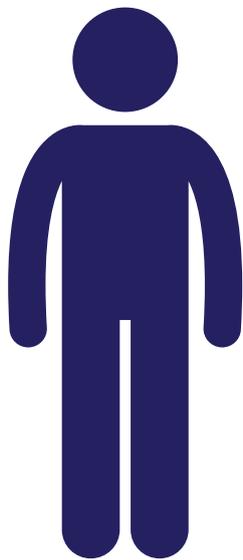
VOS DONNÉES PERSONNELLES SONT COLLECTÉES ET TRAITÉES



Depuis le 25 mai 2018, le **Règlement Général sur la Protection des Données** encadre l'utilisation des données personnelles hors-ligne et sur Internet.

POUR VOUS :
Avoir plus de visibilité et de contrôle sur vos données personnelles

POUR LES ORGANISMES :
Être plus responsables et transparents sur le traitement des données personnelles



VOUS DEMANDER VOTRE CONSENTEMENT

FAIRE UNE DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ pour savoir ce à quoi vous avez donné votre consentement

- Identité du récupérateur des données ?
- Finalités du traitement des données ?
- Destinataires ?
- Durée de conservation des données ?
- Droits du propriétaire des données ?

Oui, j'accepte les CGU

Oui, j'accepte que cette photo apparaisse sur mon fil d'actualité



QUELS SONT MES DROITS SUR MES DONNÉES PERSONNELLES ?

Voici les différents droits que vous pouvez exercer auprès des organismes qui utilisent vos données personnelles.



ÊTRE INFORMÉ-E

Un organisme qui collecte des informations sur vous doit vous proposer une information claire sur l'utilisation de ces données.

Exemple : Sur les sites marchands, une information est visible sur tous les formulaires d'inscription avec le lien vers une page dédiée à la protection des données.



VOUS OPPOSER

Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce qu'un organisme utilise certaines de vos données.

Exemple : Vous ne voulez plus recevoir d'emails publicitaires d'une certaine entreprise.



VÉRIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez obtenir et vérifier les données qu'un organisme détient sur vous.

Exemple : Vous souhaitez savoir ce qu'un réseau social détient sur vous. Vous pouvez télécharger une copie de tout ou partie de vos données en un clic !



RECTIFIER VOS DONNÉES

Vous pouvez rectifier les informations inexactes vous concernant.

Exemple : Une erreur dans la saisie d'une donnée dans un formulaire a conduit à un mauvais calcul d'une prestation sociale.



GELER L'UTILISATION DE VOS DONNÉES

Vous avez le droit de demander à un organisme de geler temporairement l'utilisation de certaines de vos données.

Exemple : Votre ancienne banque est obligée de conserver toutes vos données personnelles pendant dix ans mais vous pouvez demander la limitation de leurs traitements.



EFFACER VOS DONNÉES

Vous pouvez demander à tout moment à ce qu'on efface des données vous concernant.

Exemple : Vous demandez la fermeture de votre compte sur un site marchand et l'effacement des données qui y sont associées.



EMPORTER VOS DONNÉES

Vous pouvez emporter une copie de vos données pour les réutiliser ailleurs.

Exemple : Vous changez d'auto-école. Vous pouvez demander à votre ancienne auto-école de transférer gratuitement votre dossier à la nouvelle.



DEMANDER UNE INTERVENTION

Certaines décisions vous concernant peuvent être prises par des machines, vous pouvez vous y opposer et demander l'intervention d'un humain.

Exemple : Vous recevez un refus automatique de votre candidature à un emploi déposée en ligne.